

COMMISSION ENVIRONNEMENT
ET DEVELOPPEMENT DURABLE

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU 13 NOVEMBRE 2006

Excusés :

MM. ALLARD, OUIN, CHADRONNIER, de LA GIRODAY, GEDON, FAYAT,
BERGOGNAT membres du Conseil d'administration,
Mme. LAMOUREUX, Agence de l'Eau Adour Garonne.

Présents :

M. SENTAGNES, Président
MM. LAFOUGE, FILATREAU, TURON, TOUZEAU (représenté par M. SENENT)
GRESTA, BEN RAAL, NICOLAS, membres du Conseil d'administration,
M. AMOUROUX, Union Maritime et Portuaire de Bordeaux
M. HIRIGOYEN, Conservatoire du Littoral,
Mme PIREYRE, Préfecture de la Gironde,
Mme BAXERRES, DIREN
M. BARON, SMIDDEST,
M. MANEUX, GEO Transfert Université de Bordeaux 1,

M. DEISS, Directeur général,
M. NAUDE, Directeur de l'aménagement et de l'environnement,
M. Le GARREC, Secrétaire général,
Mme DUPOUEY, Chef du département des études
d'aménagement, d'environnement et d'urbanisme
M. MAS, Adjoint au Chef du département des études
d'aménagement, d'environnement et d'urbanisme
Melle FILATREAU, Chargée d'Etudes au département des études
d'aménagement, d'environnement et d'urbanisme

PAB

o

o o

La Commission Environnement et Développement Durable s'est réunie
le 13 novembre 2006, à 17h30, sous la présidence de M. SENTAGNES.

Ce dernier ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence.
Il présente ensuite l'ordre du jour de la commission :

1. approbation du procès-verbal de la séance du 10/04/2006,
2. présentation de l'étude « cadmium » par M. MANEUX de l'Université de Bordeaux 1,
3. état d'avancement de l'étude passe de l'Ouest,
4. participation à la fête de la science – Présentation du projet ASTRIA,
5. questions diverses.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 10/04/2006

Le procès-verbal a été adressé aux membres de la Commission présents le 10 avril 2006. Il ne donne lieu à aucune observation. En conséquence, le procès-verbal de la séance du 10 avril 2006 est approuvé à l'unanimité.

2. Présentation de l'étude « cadmium » par M. MANEUX de l'Université de Bordeaux 1

En introduction, Mme DUPOUEY présente de manière générale l'état de la connaissance sur la répartition entre la phase dissoute et particulaire des flux de cadmium dans l'estuaire de la Gironde.

M. SENTAGNES souligne que l'Agence de l'Eau et l'Université de Bordeaux 1 travaillent sur ce thème depuis une dizaine d'années.

Mme DUPOUEY poursuit en expliquant qu'une thèse, publiée en 2003, affirmait que la remobilisation du cadmium dans l'estuaire était due pour moitié à des processus naturels et pour autre moitié des flux sortants, aux activités de dragage du chenal de navigation pratiquées par le Port autonome de Bordeaux.

Le Port a donc souhaité que l'évaluation de la part des dragages dans les processus de remobilisation du cadmium soit effectuée de façon scientifique et, pour ce faire, a confié à l'Université de Bordeaux 1, une étude intitulée « Etude de la remise en suspension de sédiments par les dragages et de la solubilisation de 8 éléments traces métalliques associés ». L'étude a été lancée en juin 2005.

M. SENTAGNES précise qu'il lui apparaît important que les différentes formes chimiques du cadmium aient été prises en compte dans cette étude.

M. MANEUX répond qu'en effet, sous sa forme particulière, le cadmium n'est pas dangereux pour les organismes mais que dissous il représente un risque.

Il continue et présente les résultats de l'étude « cadmium » en précisant les objectifs et le protocole mis en place.

Les principaux résultats de l'étude sont les suivants :

- le dragage générerait un panache dont la masse en MES est du même ordre de grandeur (> 1 200 t) que la masse de sédiment déplacée vers le lieu d'immersion (2 800 t),
- dans les conditions des mesures (étale), la majeure partie des sédiments mis en suspension se redépose très rapidement à savoir entre 10 et 15 minutes maximum,
- les lixiviations expérimentales ont montré que 75 à 100 % du cadmium présent sur les particules a été désorbé dès que la concentration en MES est inférieure à 0,5 g/l et dès que la salinité atteint 3 ‰,
- selon les hypothèses, le dragage étudié a entraîné la désorption de 20 à 130 g de cadmium,
- en extrapolant ces résultats, il apparaît que lors d'une journée de dragage 2 kg de cadmium peuvent passer en solution soit une masse de 660 kg pour l'année (330 jours d'activité).

M. MANEUX relativise les extrapolations car de nombreuses données, notamment sédimentologiques, font défaut. Néanmoins, ces premiers résultats sont représentatifs d'un volume de sédiment dragué important (31,5 % du total en 2004).

M. DEISS demande confirmation du fait que les résultats sont inférieurs aux 50 % de la thèse de 2003.

M. MANEUX explique qu'il existe une marge d'incertitude d'un facteur 2 à 4, ce qui ne permet pas d'infirmer totalement les chiffres énoncés. Il précise toutefois que la véritable question est de savoir quelle est la masse des sédiments remis en suspension. Il ajoute qu'il existe des flux entrants de cadmium à chaque crue.

M. DEISS indique que des dragages au niveau du Lot entraîneraient de lourdes conséquences sur l'apport de cadmium dans l'estuaire, mais que toutefois, les autorisations ont été semble-t-il délivrées.

M. BARON remercie M. SENTAGNES de l'avoir invité à participer à la Commission Environnement et Développement Durable du PAB.

Il souligne que le cadmium pose également un problème pour la filière ostréicole, notamment au niveau de la région Marennes Oléron.

Il insiste sur le fait que c'est un problème commun et qu'un travail en partenariat doit être réalisé.

Enfin, il ajoute qu'il est nécessaire de lancer d'autres actions pour rendre l'étude plus pertinente.

M. DEISS lui répond que le PAB n'aurait pas lancé cette étude il y a cinq ans et qu'il s'agit d'une étude objective, dont les résultats sont exposés en toute transparence.

M. TURON souligne l'importance pour le PAB d'être présent dans l'élaboration du SAGE estuaire dont l'état des lieux doit être validé en janvier 2007. Il insiste sur le fait qu'il est nécessaire d'y travailler en amont car il s'agit d'un document fondamental et l'étude « cadmium » doit entrer dans cette logique.

M. TURON ajoute que d'autres points doivent être abordés notamment l'impact des immersions au large de Saint Louis de Montferrand sur la prise d'eau en Garonne utilisée pour l'alimentation en eau industrielle de la presqu'île d'Ambès.

Mme DUPOUEY répond que le PAB participe activement au SAGE et a travaillé en amont, avec le bureau d'études en charge du projet. Elle précise qu'un avis écrit sur la phase 1 d'état des lieux a été signé par M. DEISS, la semaine dernière.

M. TURON rajoute que le PAB doit donner son avis par écrit comme cela a été fait et que tous les éléments non consensuels doivent également faire l'objet de réserves écrites.

M. SENTAGNES indique que cette Commission a pour but de travailler et de nourrir la réflexion. Il précise que le PAB est d'accord pour participer à la consolidation et au partage des connaissances.

3. Etat d'avancement de l'étude Passe de l'Ouest

M. NAUDÉ présente l'étude pour l'aménagement de la passe d'entrée en Gironde. La passe de l'Ouest est la porte d'entrée du port. Les fonds y sont en perpétuels mouvements et une déformation du chenal de navigation a été observée.

M. NAUDÉ indique que c'est une étude importante qui a été confiée au groupement SAFEGE-SEAMER qui s'est adjoint, à cette occasion les compétences du Professeur CASTAING de l'Université de Bordeaux 1. Cette étude a démarré en avril 2006.

Il présente les 4 phases de l'étude :

- analyse du fonctionnement hydrosédimentaire actuel,
- définition du modèle et prévision à 2015,
- tests sur modèle des scénarios d'aménagement possibles,
- définition du projet de travaux.

Les deux premières phases sont achevées et validées. Différents scénarios vont maintenant être testés afin de définir le programme de travaux le plus pertinent.

M. SENTAGNES précise que les résultats de cette étude seront développés lors de la prochaine Commission Environnement.

4. Participation à la fête de la science – Présentation du projet ASTRIA

M. SENTAGNES indique qu'en raison de l'heure tardive, le projet ASTRIA sera présenté lors de la prochaine Commission Environnement.

Mme DUPOUEY présente néanmoins la participation du PAB à la fête de la science, qui s'est déroulée du 7 au 15 octobre 2006, sur le thème Santé et Environnement.

Elle explique que lors de cette manifestation, le Port de Bordeaux a souhaité mettre en exergue que le transport maritime est une alternative crédible aux diminutions des gaz à effet de serre.

Elle présente les différentes animations que le PAB a mis en place lors de cette fête :

- transport maritime et fluvial des éléments de l'A380,
- navette ferroviaire Bruges – le Verdon,
- projet de transport de mâchefers (ASTRIA).

M. SENTAGNES clôture la séance à 19 h 00, en remerciant l'ensemble des participants.

Le Président,

Signé : Dominique SENTAGNES